

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 16.02.2021
Date d'affichage du compte-rendu : 24.02.2021
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27
Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 27

Le vingt-deux Février deux mille vingt et un, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Fabrice **MICHELET** Maire, M. Christian **AUBERT** 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Claire **VEQUE** 2^{ème} Adjoint, M. Jean **WAROUX** 3^{ème} Adjoint, Mme Sophie **ROBION** 4^{ème} Adjoint, M. Patrick **PETIT** 5^{ème} Adjoint, M. Claude **PAPOT** 7^{ème} Adjoint, Mme Annie **GONNORD** 8^{ème} Adjoint, Mme Monique **PARICHAUT**, Mme Amanda **HOLMES**, M. Francis **GRIFFAULT**, M. Patrick **COIRAULT**, Mme Patricia **DUFOUR**, M. Christian **GOUJEAU**, M. Pascal **TRUTEAU**, Mme Hélène **ACE**, M. Frédéric **WATTEBLED**, M. Pascal **QUINTELIER**, M. Rodolphe **FOURRÉ**, M. Patrice **BAUDOUIN**, Mme Angélique **BOURSIER**, Mme Christelle **BIET** et Mme Marie **KOHLER**.

ETAIENT ABSENTS : Mme Nicole **BETTAN** 6^{ème} Adjoint, M. Henri **MOINARD**, Mme Sylvie **MAGNAIN** et Mme Claire **DURQUETY** qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à Mme Annie **GONNORD**, M. Fabrice **MICHELET**, M. Patrick **COIRAULT** et Mme Marie-Claire **VEQUE**.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Monique **PARICHAUT**

Monsieur le Maire accueille l'assemblée. Il demande aux élus de faire une minute de silence pour honorer 2 chef-boutonnais récemment décédés :

- Monsieur Jean Boirou qui a été conseiller municipal de la commune de 1983 à 1995, et par ailleurs très impliqué au sein de l'association Marchavec et au niveau de la paroisse.
- Monsieur Gérard Poupin qui a été conseiller municipal de la commune de 1971 à 1983, membre du Centre Communal d'Action Sociale et Président du Club de la Source

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Sans remarque, le compte rendu de la séance du 14 Décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

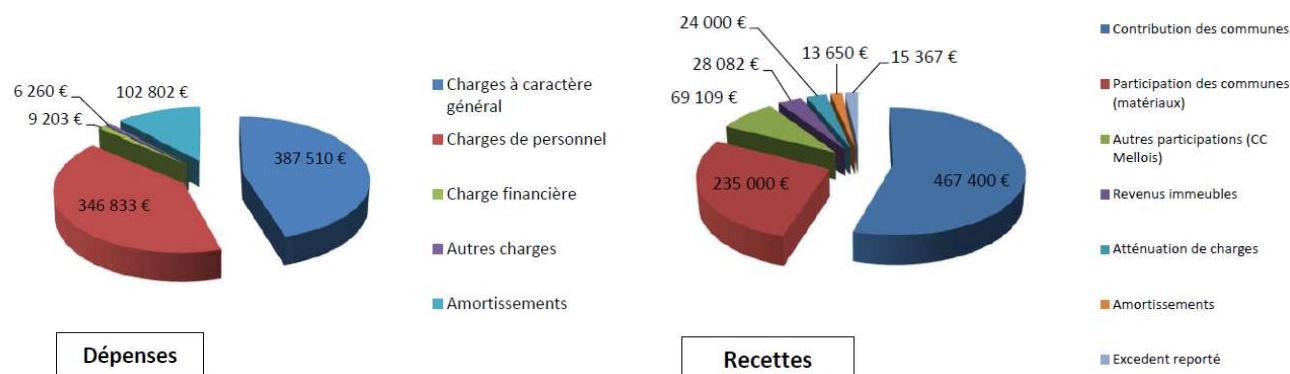
RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DU SIVU Voirie La Boutonne

Monsieur Christian Aubert également Président du Sivu depuis 2020, présente ce dossier

Après avoir rappelé que ce syndicat créé en 1965 à l'échelle du canton de Chef Boutonne était chargé de la compétence Voirie des communes. 10 communes le composent maintenant :

Alloinay, Aubigné, Chef-Boutonne, Couture d'Argenson, Fontenille St Martin d'Entraigues, Loubigné, Loubillé, Marcillé, Valde-laume, Villemain.

Synthèse du budget :



la répartition de la contribution des communes :

45% au prorata de la longueur des chemins, 10% au prorata de la population DGF, 45 % au prorata du potentiel fiscal + attributions de compensation.

La contribution de la commune de Chef Boutonne en 2020 est de 129 699 € dont un droit de tirage de 51 141 €. Ce point sera reprecisé car des ajustements sont en cours de réflexion pour une utilisation optimale du droit de tirage.

Le SIVU Voirie s'est lancé par ailleurs dans la production d'énergie photovoltaïque en 2013. Cette activité est retracée dans un budget annexe à autonomie financière (Service Public Industriel et Commercial).

L'excédent annuel de cette activité, soit environ 10 000 €, est en partie reversé au budget général sous la forme d'une location de toitures.

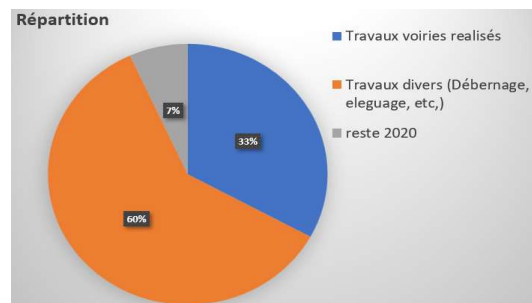
Un partenariat avec la Communauté de Communes Mellois en Poitou

Historiquement, avant 2006, le SIVU, alors dénommé SVMC (Syndicat à Vocation Multiple des Communes du Canton de Chef-Boutonne), exerçait, outre la voirie, de nombreuses compétences, telles que la gestion des déchets, de l'assainissement, du transport scolaire, du portage de repas...

Toutes ces compétences ont été reprises par la communauté de communes, laquelle utilise aujourd'hui une partie de nos locaux et fait appel à nos services pour divers travaux dans les écoles, les déchetteries, les zones d'activités et autres sites.

Monsieur Patrick Petit adjoint chargé de la voirie dresse le bilan de l'activité du Sivu sur le territoire communal :

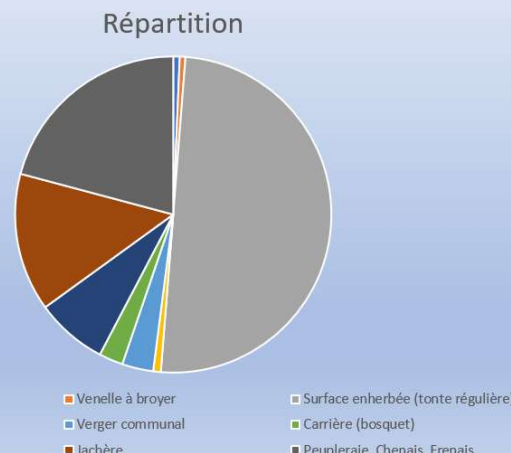
Travaux voiries réalisés	16 934,87 €
Travaux divers (Débardage, élagage, etc.)	30 988,90 €
reste 2020	3 478,23 €
TOTAL	51 402,00



	LA BATAILLE	TILLOU	CREZIERES	CHEF BOUTONNE	TOTAL
Superficie	6,28 km2	10,04 km2	4,25 km2	19,8 km2	40,37 km2
Route Goudronnée	10547 ml	20467 ml	14113 ml	49132 ml	94259 ml
Chemin Calcaire	4104 ml	16742 ml	1260 ml	24245 ml	46351 ml
Venelle à débroussailler	0 ml	1378 ml	193 ml	670 ml	2241 ml
Venelle à broyer	505 ml	ml	1446 ml	ml	1951 ml
Surface enherbée (tonte régulière)	40048 m2	11671 m2	1939 m2	115523 m2	169181 m2
Bord de route tondu	ml	ml	2614 ml	ml	2614 ml
Verger communal	5175 m2	5617 m2	m2	m2	10792 m2
Carrière (bosquet)	8334 m2	m2	m2	m2	8334 m2
Cimetière	1239 m2	2620 m2	1862 m2	19082 m2	24803 m2
Voirie débroussaillée	4632 ml	11922 ml	4706 ml	38716 ml	59976 ml
Jachère		839 m2	1741 m2	45215 m2	47795 m2
Peupleraie, Chenaie, Frenaie				70523 m2	70523 m2

Surface tonte /tous les 15jours	
La bataille	40048 m2
Tillou	11671 m2
Crézières	4553 m2
Chef Boutonne	115523 m2
	171795 m2
Surface totale enherbée	338234 m2

Venelle à débroussailler	0,66%
Venelle à broyer	0,58%
Surface enherbée (tonte régulière)	50,02%
Bord de route tondu	0,77%
Verger communal	3,19%
Carrière (bosquet)	2,46%
Cimetière	7,33%
Jachère	14,13%
Peupleraie, Chenaie, Frenaie	20,85%



Il souligne le travail accompli par les équipes communales et du Sivu qui interviennent sur des surfaces importantes.

Aucune remarque n'est formulée quant à la rédaction de ce rapport d'activités.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU – PACTE DE GOUVERNANCE

Monsieur le Maire présente ce dossier

Il est rappelé que par arrêté préfectoral, depuis le 1er janvier 2017, a été créée la communauté de communes issue de la fusion de la communauté cantonale de Celles-sur-Belle, des communautés de communes Coeur du Poitou, du Mellois, et Val de Boutonne, du syndicat mixte du pays Mellois, du syndicat Mellois des piscines, du syndicat SICTOM de Loubeau. Le 1er janvier 2018, le syndicat d'assainissement du Mellois fusionne avec la communauté de communes.

Ce regroupement constitue une étape supplémentaire dans un processus de coopération déjà ancien dans le mellois.

Mais la réalisation de cette étape a été marquée par des sujets importants : il est intervenu en milieu de mandat, sans que l'échéance ait été décidée et même souhaitée par les collectivités concernées. C'est la première fois que l'intercommunalité n'est pas mise en œuvre du fait d'une initiative locale. Ce regroupement fait disparaître des organes de gouvernance composés d'élus qui avaient pourtant été désignés par le scrutin universel en 2014.

Dans ce contexte très spécifique, et à l'issue du renouvellement de 2020 et dans le cadre de la loi « engagement et proximité », les élus de Mellois en Poitou considèrent qu'une attention particulière doit être portée sur le mode de gouvernance et notamment la place de la commune en son sein.

Les élus communautaires, en octobre 2019, en ont accepté le projet qui a été présenté à la Conférence des Maires le 14 janvier 2021. Après amendements, il est maintenant soumis à l'avis de chaque Conseil Municipal avant adoption définitif par le Conseil Communautaire.

Monsieur le Maire commente ce rapport transmis à tous les élus qui sont invités à se prononcer quant à ce projet de pacte.

Plusieurs ressentiments sont formulés :

Monsieur Frédéric Wattebled fait remarquer que selon lui, la gouvernance est très concentrée, les délégués ont laissé échapper des pouvoirs par rapport à la gouvernance antérieure et qu'en l'absence de commissions, les discussions échappent à 2/3 des conseillers communautaires. La main est donnée aux techniciens agents au détriment des élus.

Monsieur le Maire répond que la volonté n'est cependant pas d'exclure les conseillers communautaires. Ce pacte est le prétexte justement pour évoquer ce qui ne va pas.

Madame Marie Kohler ajoute que concernant le projet de territoire, le Comité de suivi a été créé mais le projet n'est pas encore fait.

Monsieur le Maire répond que le Comité a pour but d'être garant de la forme mais pas du fonds.

Après un large débat, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne un avis favorable quant à la rédaction de ce pacte tout en notant l'absence de commissions permettant l'implication des conseillers communautaires. Ils se trouvent dépourvus d'informations et de pouvoirs de propositions en amont des décisions.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU – RAPPORT DE LA CLECT

Monsieur le Maire présente ce dossier

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est composée d'un Président (M. Patrick Fouché) et d'un représentant par commune.

Comme chaque année, le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) est présenté au Conseil Municipal pour validation

Les attributions de compensations constituent un flux financier entre les Communautés de Communes et les communes. Leur origine est le passage à la fiscalité additionnelle à la fiscalité professionnelle unique et le transfert de compétences.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le rapport de la CLECT (transmis aux élus avec la convocation)

CONVENTION DE TRANSFERT DES BIENS DU SERVICE DES EAUX VERS LE SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B

Monsieur le Maire présente ce dossier

Suite à l'adhésion volontaire de la Commune de Chef Boutonne au SMAEP4B le 1^{er} janvier 2020, il convient d'officialiser le transfert de la compétence « Distribution d'eau potable » par la signature d'une convention entre les 2 parties (préalablement validé par le Trésorier) pour la ventilation de l'actif du service d'eau de la commune constaté à cette même date.

Le service d'eau de la commune de Chef-Boutonne présente au compte administratif 2019 les résultats cumulés suivants :

- Section de fonctionnement : 187 820.49 €
- Section d'investissement : 86 984.33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de transfert du service d'eau au Syndicat4B présentée.

CHATEAU DE JAVARZAY –MUSEOGRAPHIE – AVENANTS

Monsieur Christian Aubert présente ce dossier

La mise en place de son sur un petit film concernant les coiffes (le son n'était pas prévu initialement mais un témoignage dont on dispose maintenant constituerait une réelle valeur ajoutée à la partie « Atelier de la lingère ») et une modification de matériel engendrent des modifications au marché correspondant « Lot Equipement audiovisuel et multimédia » (+ 962,50€HT sur le marché de base et – 279,95€HT sur l'option retenue) soit une plus-value de 682.55 € HT

Il est précisé par ailleurs que la Mission de Contrôle confiée à la Socotec au titre de cette opération est revue à la baisse à concurrence de 1 000 € HT (3 200 € HT au lieu de 4 200 € HT)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide les 2 avenants correspondants

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2021

Monsieur le Maire et Monsieur Christian Aubert présentent ce dossier

Une simulation des résultats 2020 est présentée et commentée pour que soit abordé la disponibilité financière de la collectivité. Ces simulations seront affinées par la commission Finances qui se réunira plusieurs fois avant le vote des comptes administratifs le 22.03.2021 et celui des budgets primitifs le 12.04.2021

Avant d'adopter le budget primitif en avril, il convient d'échanger sur les investissements à inscrire. Les idées des uns et des autres seront partagées pour établir le programme 2021

Monsieur Aubert rappelle les principes et mécanismes budgétaires entre les 2 sections (fonctionnement et investissement). La liste prévisionnelle des opérations 2021 commentée sera structurée et amendée pour une meilleure compréhension, une meilleure visibilité des projets et une plus grande cohérence avec le projet politique.

SERVICES TECHNIQUES - ACHAT DE PETITS MATERIELS

Monsieur Christian Aubert présente ce dossier

Il rappelle qu'une consultation a été menée pour l'achat de petits matériels nécessaires à l'activité des services techniques. La commission Finances a étudié les offres préalablement analysées par Madame Buzard Responsable des services techniques et Monsieur Roddy Fortin Chef d'équipe du Pole Gestion des Espaces Publics (G.E.P)

Service BATIMENT	COMPRESSEUR	TOURET A MEULER	SCIE A METAUX ATELIER A BANDE	PERCEUSE A COLONNE	
ENTREPRISE	DISKO METAL Celles/belle	BARRAULT Niort	BARRAULT Niort	GONNIN-DURIS Sausé-Vaussais	
PRIX TTC	1 050,36 €	264,00 €	1 020,00 €	900,00 €	
Service GEP	TONDEUSE TRACTEE	SOUFFLEUR	TAILLE HAIE COMBINE	TAILLE HAIE THERMIQUE	2 DEBROUSSAILLEUSES
ENTREPRISE	HDM Melle	SAUQUET Chef-Boutonne	SAUQUET Chef-Boutonne	SAUQUET Chef-Boutonne	SAUQUET Chef-Boutonne
PRIX TTC	297,00 €	529,00 €	630,00 €	449,00 €	1 258,01 €

EVOLUTION DU PARC INFORMATIQUE – MATERIELS ET GESTION

Monsieur Christian Aubert présente ce dossier

Il rappelle que la commune a la volonté de faire évoluer l'évolution du parc informatique des services afin de de faciliter et sécuriser l'accès des données Sécuriser les données :

- Respecter la R.G.P.D (*Règlement Général sur la Protection des Données*)
- Permettre l'accès à distance (*mairies déléguées- télétravail*)
- Regrouper tous les services sur un même serveur
- Mettre en place des droits par utilisateur
- Mettre en place une arborescence adaptée et fonctionnelle

Une consultation a été lancée auprès de plusieurs sociétés qui ont été informées des attentes de la collectivité sans pour autant disposer d'un cahier des charges précis.

La commission Finances qui a étudié les 4 offres reçues, suggère eu égard aux solutions préconisées très disparates, de solliciter une assistance afin de faire un choix réellement adapté aux besoins de la collectivité. Il est donc décidé de surseoir

Par ailleurs, comme indiqué lors de la précédente réunion, certains postes sont à changer ou à faire évoluer vers une version actualisée.

Le devis de RIC Collectivités est à ce titre validé pour un montant de 8 124 € TTC, ce qui lui permettra d'intervenir en amont de la sécurisation ci-dessus évoquée.

Il est rappelé que compte tenu de la fragilité du portable utilisé par Pascaline, son remplacement avait été anticipé et validé par le bureau municipal pour un montant de 1 685 € TTC.

ILOT CENTRAL PLACE CAIL – MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Christian Aubert présente ce dossier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer une convention entre la commune et l'agence Technique Départementale des Deux -Sèvres ID79 d'un montant de 1 350 € réparti entre ID79 (600€) et le CAUE (750€), pour l'établissement du dossier de consultation concernant la mission de Maitrise d'Oeuvre du projet d'aménagement de l'ilot central Place Cail.

CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 79 POUR MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR LES COLLEGIENS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre le Conseil Départemental 79 et la commune prévoyant une participation du Département aux frais d'utilisation des stades par les collégiens, de 1 243.20 € au titre de l'année 2019-2020

RELEVES DE DECISIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Chaque élu référent évoque les dossiers concernant leur domaine d'attributions :

Marie-Claire Veque (Social)

- Date de la prochaine réunion du CCAS programmée le 15 mars 2021.

Annie Gonnord (Animation – Communication)

- Date de la prochaine réunion de la commission Animation : le 10 Mars 2021
- Réunions pour préparer des animations 2021
- Distribution des journaux Couleur à la Une en fin de semaine

Sophie Robion (Ressources Humaines)

- Liste des points abordés lors de la réunion de la commission : Formation du personnel –Bilan social 2019
- Reconduction du contrat avec l'Association Intermédiaire du Pays Mellois, de Johanna Mezil et de Jorys Métays pour pallier aux absences d'agents techniques au service GEP.
- Recrutement de Monsieur Cyril Gendraux, pour 3 mois à compter du 1^{er} mars 2021, pour compléter l'effectif du service Bâtiments.

Jean Waroux (Développement)

- Compte rendu de la réunion 1^{er} février avec les ex chefs-lieux de canton voisins, pour envisager la mise en place d'une police rurale
- Compte rendu de la réunion 17 février 17.02 avec les élus des communes de l'ex-canton de Chef- Boutonne pour évoquer ce dossier. L'accueil est plutôt favorable sur le principe d'y travailler ensemble.

Patrick Petit (Travaux)

- Réception faite des travaux de réseau d'eau potable Route de Melle
- Travaux de préparation de la réfection du logement de la Place E.Thomas en cours – Intervention de Socobat
- Travaux de préparation de l'aménagement de la maison jouxtant la mairie de Tillou en cours
- Travaux de plantations par le service des espaces verts
- Résultat de la campagne de piégeage des ragondins : 1469 entre Chef- Boutonne et Chizé
- Dossiers en cours pour la commission Patrimoine

Christian Aubert (Finances)

- Date de la prochaine réunion de la commission Finances : le 1^e mars 2021

Claude Papot (Travaux)

- Compte rendu de l'évolution des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de l'huilerie d'une part et de la rue de la Justice – Place du Petit Maure

L'ordre du jour étant épuisé, les relevés de décisions présentés, quelques Monsieur le Maire évoque plusieurs sujets avant de clore la séance à 23h 45 :

- Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal confirmée le 22.03.2021
- La date de la prochaine réunion de la Commission Finances est fixée le 1^{er} mars 2021
- Point sur l'organisation complexe des vaccinations
- Divers points évoqués par les élus (divagation de chiens – cloches de l'église Notre Dame en panne – comptes rendus des réunions de commissions) donnent lieu à réponse

Fait à Chef-Boutonne, le 22 Février 2021.

La secrétaire de séance
Monique Parichaut

Le Maire
Fabrice Michelet